Diane Beaud, le nouveau souffle de l’AVEC

Depuis le mois de septembre, l’Association de la Vie Éducative et Culturelle (AVEC) accueille une toute nouvelle directrice au sein de la structure : Diane Beaud. Bien connue des Chantelouvais(es) par le biais de son activité au sein de l’ex centre social Grains de Soleil, celle-ci apporte une vision neuve à l’association. Elle nous a livré son projet et son ambition pour l’AVEC. Rencontre.

Quel est votre parcours ?

Mon parcours au sein de Chanteloup-les-Vignes, c’est un investissement pour les habitants depuis 15 ans. A mon arrivée dans la commune, j’ai donné des cours d’apprentissage du français dans l’association Focale. Puis, j’ai travaillé au sein de la mairie en tant que tutrice pédagogique avant que je ne pose mes bagages dans le centre social Grains de Soleil. A sa fermeture début 2019, j’ai constitué avec mes anciennes collègues le Comité Arc-en-Ciel et en septembre, j’ai saisi l’opportunité de devenir directrice de l’AVEC dans le but de continuer à travailler avec le public chantelouvais.

Quels sont les changements opérés depuis votre arrivée ?

Un nouveau Président, Jean-Yves Gourvenec, a été élu pour succéder à Nadine Gaillard, qui s’était investie pendant des années au sein de l’AVEC. Elle est d’ailleurs toujours membre du bureau qui a été renouvelé. Nous avons également accueilli un volontaire en service civique qui nous épaule pour la communication. Puis, toujours dans une volonté de donner la chance aux jeunes Chantelouvais, nous avons recruté des stagiaires afin qu’ils puissent s’aguerrir dans le monde du travail. Enfin, nous attendons une personne en charge de la médiation culturelle qui remontera le besoin des habitants.

Quelles activités peut-on pratiquer à l’AVEC ?

Elles sont nombreuses et variées avec des professeurs diplômés qui encadrent et accompagnent les adhérents. Elles commencent dès l’âge de 4 ans avec l’éveil musical. A l’AVEC, on peut jouer tous types d’instruments de musique et pratiquer tous types de danse. Le projet DEMOS, qui a entamé sa deuxième session, permet aux enfants de jouer dans des salles emblématiques (comme l’Opéra de Versailles ou la Philharmonie de Paris) et de poursuivre leur cursus musical chez nous. Le théâtre est géré par une enseignante qui monte ses propres pièces. La zumba se déroule aussi de façon intergénérationnelle avec les parents et leurs enfants. Ensuite, d’autres cours et ateliers comme l’art floral, la bande-dessinée, le scrabble ou la couture sont également dans notre programme mais la liste n’est pas exhaustive. Le champ des possibles est immense ! D’autant que notre politique tarifaire qui s’ajuste aux familles nous permet d’accepter les bons CAF et les aides provenant du CCAS.

Les enfants sont bien entendu ciblés mais qu’en est-il des seniors ou des personnes en situation d’handicap ?

Ils font totalement partie de notre politique ! J'aimerais proposer davantage d'activités aux seniors, d'autant plus que certaines d'entre elles peuvent avoir un coût élevé. La culture à tous les âges est très importante pour nous. Concernant les personnes en situation de handicap, nous avons notamment l'handidanse avec de jeunes adultes qui montent leurs chorégraphies avec possibilité de créneau individuel en présence d'un accompagnant. Rappelons qu'il nous est possible de les accueillir également dans nos cours réguliers.

Des partenariats sont-ils prévus avec d'autres structures de la Ville ?

Mon arrivée m'a permis d'aller à la rencontre des différents acteurs et de cerner les besoins de chacun. Des partenariats sont prévus avec l'association Espoir, la Compagnie des Contraires, le Pôle Accueil Jeunes et le service culturel de la Ville. Mais au-delà de ces structures, je souhaiterais construire des passerelles avec les petites associations afin de mettre leur culture en valeur.

Concernant les événements, à quoi les Chantelouvais peuvent-ils s'attendre ?

On peut d'ores et déjà annoncer qu'une nouvelle formule pour le Battle Dar est à l'étude avec une scène ouverte où des danseurs venus d'autres villes pourraient présenter leurs chorégraphies hip-hop en présence d'un jury. Le Printemps des Poètes est également un sujet de discussion pour d'éventuels aménagements avec la professeure de théâtre qui serait mise en valeur. L'écriture aura sa place avec la Fête des Histoires et un spectacle de harpe celtique est à l'étude. Sinon, les événements habituels et connus de la population reviendront comme à l'accoutumée avec le concert profs/élèves, le gala de danse et le spectacle de théâtre.

Qu'est-ce que l'AVEC pourrait apporter de nouveau aux habitants ?

Dans l'idéal, il faut que l'AVEC reste cette structure de musique, de danse et de théâtre ouverte pour les habitants. Chacun doit savoir qu'en franchissant les portes de l'association, il se trouve dans un espace d'expression et de créativité. De plus, nous aimerions que les habitants viennent aussi proposer des activités qu'ils souhaiteraient pratiquer, parler des styles musicaux qu'ils écoutent, de leurs danses fétiches… Ils peuvent venir s'exprimer, nous sommes à leur écoute. L'AVEC doit être un partage culturel.

Liens utiles
Association pour la Vie Educative et Culturelle (AVEC)